

Nouvelle aide exceptionnelle accordée à Mieux-Nâître à Laval

« Mieux-Nâître à Laval comble un besoin qu'on ne peut ignorer. C'est un organisme essentiel qui doit être financé par le gouvernement du Québec en toute équité envers les familles lavalloises. »

Marc Demers, maire de Laval

Laval, le 23 mars 2018 - Le maire de Laval et le comité exécutif ont accordé ce matin une aide exceptionnelle de 21 180 \$ à Mieux-Nâître à Laval, un organisme à but non lucratif reconnu par la Municipalité. Cette somme permettra à ce dernier de couvrir les coûts du loyer du 1^{er} avril au 30 septembre 2018. Cet appui vise à préserver l'avenir d'un service dont la nécessité se démontre par l'usage qu'en font les familles lavalloises.

« Il existe 18 centres de ressources en périnatalité (CRP) implantés dans les régions du Québec de même que d'autres organismes communautaires spécialisés en périnatalité. Il est difficile de comprendre pourquoi ce n'est pas le cas à Laval, une région où le taux de natalité est le plus élevé au Québec. Ce soutien financier permettra à Mieux-Nâître à Laval de poursuivre ses représentations auprès des instances décisionnelles afin d'obtenir les sommes récurrentes équitables aux familles lavalloises et ainsi, assurer la pérennité d'un service essentiel », a déclaré le maire de Laval, Marc Demers.

Depuis 2012, Mieux-Nâître à Laval, soutenu par des appuis ponctuels en attente de l'implantation d'un véritable CRP, offre des services appréciés par les jeunes familles lavalloises, comme en témoigne la pétition de 1 234 noms soumise au printemps dernier au ministre de la Santé, Gaétan Barrette.

« Tous les jours, les femmes et leurs conjoints qui attendent un enfant, qui prévoient en avoir, ou qui souhaitent fonder une famille à Laval, sont en droit de recevoir des services en périnatalité comme c'est le cas pour celles qui ont accès aux organisations communautaires spécialisées en périnatalité situées ailleurs au Québec. Nous ne pouvons pas laisser s'éteindre la lumière de réconfort que représente l'accompagnement de Mieux-Nâître à Laval. Il était donc essentiel d'offrir à l'organisme l'appui qui lui permettra d'obtenir un financement récurrent équitable et suffisant pour poursuivre sa mission », a conclu Sandra Desmeules, membre du comité exécutif et conseillère du district de Concorde-Bois-de-Boulogne, en soulignant que Laval compte environ plus de 4 000 naissances par année.

Rappelons qu'en octobre 2017, le conseil municipal a adopté unanimement une résolution présentée par Mme Desmeules qui demandait au gouvernement du Québec de doter la population lavalloise d'un véritable centre de ressources périnatales, en assurant à Mieux-Nâître à Laval un financement récurrent, au moins comparable à celui qu'il offre aux autres CRP des autres régions du Québec. Avec cette dernière somme, la Ville de Laval aura subventionné l'organisme pour plus de 60 000 \$ en attendant que le gouvernement du Québec prenne le relais dans un champ d'expertise qui lui appartient.

-30-

Source : Robert-Charles Longpré
Conseiller spécial
Ville de Laval - Cabinet du maire et du comité exécutif
514 589-3274 / 450 978-6888, poste 4143
r-c.longpre@laval.ca